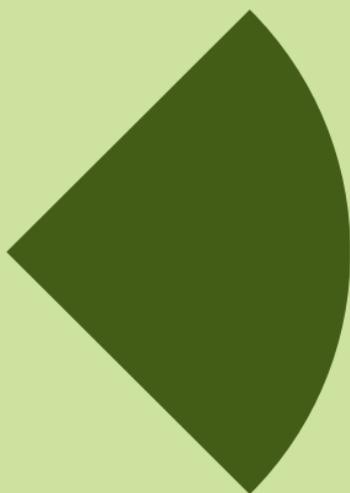


Nemus

Les transports publics de Flers Agglo

Guide mobilité



Ensemble,
bougeons autrement !

flers^{Agglo}





Madame, Monsieur,

La mobilité est un facteur essentiel de développement et d'attractivité du territoire. Flers Agglo, via l'Agence Némus, gère l'ensemble des transports sur ses 42 communes afin de proposer des offres diverses et variées à l'ensemble des habitants.

L'offre de mobilité de Flers Agglo comprend notamment :

- 3 lignes urbaines desservant les communes de Flers, Saint-Georges-des-Groseillers et La Lande-Patry ;
- le Transport à la Demande (TAD) sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération (42 communes) permettant de programmer son déplacement sur simple réservation ;
- la desserte des établissements scolaires de Flers Agglo par 36 circuits ;
- la mise en place d'un service de covoiturage via une application mobile KAROS mettant en relation des conducteurs et des passagers en fonction de leur itinéraire ;
- la location de Vélos à Assistance Electrique pour des périodes comprises entre 1 et 6 mois,
- des lignes interurbaines gérées par la région Normandie.

Ce guide de la mobilité décrit l'ensemble des offres de transports sur Flers Agglo et donne les informations et précisions nécessaires pour les usagers. Je vous invite à le découvrir et souhaite vivement que ces nouveaux services vous apportent la plus grande satisfaction.

Ensemble, bougeons autrement !

Yves GOASDOUÉ
Président de Flers Agglo



Horaires d'ouverture de l'agence Némus

HIVER

Du lundi au vendredi :
8h30-12h
13h30 -18h15*

Samedi :
8h30-12h

ÉTÉ

Du lundi au vendredi :
8h30-12h
13h30 -16h45

Samedi :
Fermé

* Fermeture à 16h45 pendant les petites vacances scolaires.

6, place du Général de Gaulle
61100 Flers
02 33 65 80 80
nemus.flers-agglo.fr





NOUVEAUTÉS

Rentrée 2020

Némus, l'offre du réseau de transport public de Flers Agglo se réinvente :

Des horaires facilement mémorisables et identiques du lundi au samedi sur les 3 lignes urbaines **1 2 3**

La création d'une page Facebook  @reseauNemus

La réservation en ligne du TAD



CLAIR



LISIBLE



CONNECTÉ

2

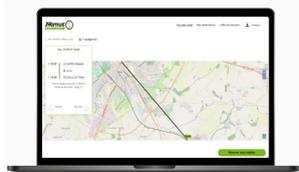
Flers Agglo propose un service de **Transport À la Demande (TAD)** sur ses 42 communes. Ce service est **accessible sur simple réservation**. Il est **ouvert à tous** et fonctionne **toute l'année du lundi au samedi** (sauf jours fériés) **de 7h30 à 19 h** (7h45 le samedi).

Votre transport sur simple réservation

• RÉSERVER

- ▶ par téléphone au 02 33 65 80 80
- ▶ à l'agence Némus (6, Place du Général de Gaulle à Flers) **du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 17h50*** et le samedi matin de 8h30 à 11h50*,
- ▶ en ligne 24h/24 sur nemus.flers-agglo.fr

NOUVEAU



Le transport à la demande ne peut pas être réservé si le trajet est réalisable avec une ou plusieurs lignes du réseau (urbaines, régulières, scolaires).

5

* Pendant les vacances scolaires, se référer aux horaires d'ouvertures de l'agence Némus.

Communiquez votre trajet (arrêt de montée et de destination) et l'heure à laquelle vous souhaitez voyager. **Selon les disponibilités du service, un horaire vous sera proposé et confirmé par e-mail ou par SMS.**

La liste des arrêts desservis est disponible sur le portail de mobilité nemus.flers-agglo.fr.
(rubrique *Se déplacer* - onglet TAD)

Le client peut réserver jusqu'à 15 jours à l'avance et au plus tard la veille du déplacement souhaité. Les réservations sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée des demandes.

• VOYAGER

Présentez-vous **5 minutes avant votre rendez-vous**. Les voyageurs montent ou descendent du minibus uniquement aux arrêts matérialisés (abribus ou poteau d'arrêt). **Afin de ne pas prendre de retard pour les réservations suivantes, nous vous informons que le conducteur ne pourra pas vous attendre.**



Pour les personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte d'invalidité > 80 %, la prise en charge se fera **d'adresse à adresse**.

Le conducteur peut assister la personne pour monter ou descendre du véhicule si nécessaire.

• TARIFS

Le déplacement s'effectue avec un **titre Némus en cours de validité** (ticket à l'unité : 1,10 €, carte 10 voyages : 8 € et abonnement sauf Campus).

6

36 circuits scolaires

En complément de ses lignes urbaines, Flers Agglo propose une desserte des établissements scolaires du territoire.

Ces circuits sont accessibles à tous les voyageurs munis d'un titre Némus sous réserve de place disponible. Le service fonctionne uniquement en période scolaire.

Les horaires de ces circuits sont disponibles sur le portail de mobilité nemus.flers-agglo.fr (rubrique Transports scolaires - onglet Horaires)



7

Covoiturage : Application KAROS

Flers Agglo met à votre disposition un service de covoiturage courte distance sous la forme d'une application mobile Karos.

Simple d'utilisation, intuitive, pratique et flexible pour le quotidien, l'application Karos est téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones !



Conducteur, vous êtes rémunéré 0,10€/km avec un minimum garanti de 1,50€ par trajet !

Passager, vous réglez selon les tarifs en vigueur sur le réseau de transport en commun de Flers Agglo soit seulement 1,10€ par trajet.

NOUVEAU

En quelques clics, calculez les économies que vous pouvez réaliser avec Karos sur votre budget auto !

Téléchargez Karos en scannant ce QR-code.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur nemus.flers-agglo.fr (rubrique Se déplacer - onglet Court-voiturage Karos)

8

Location de Vélo à Assistance Electrique

Flers Agglo propose un service de location de vélo à assistance électrique (VAE) pour :

- ▶ 1 mois (30€)
- ▶ 3 mois (80€)
- ▶ 6 mois (150€)

Un abonnement ne peut être renouvelé qu'une fois maximum.

Le service VAE est réservé aux personnes de plus de 14 ans qui résident, travaillent ou étudient dans l'une des communes de Flers Agglo.

Pour profiter d'une location, rien de plus simple, rendez-vous à l'agence Némus (6, place du Général de Gaulle à Flers) muni des pièces suivantes :

- ▶ Pièce d'identité
- ▶ Justificatif de domicile
- ▶ Chèque pour la caution (500€)
- ▶ Moyen de paiement



Pré-reservez votre VAE dès maintenant !

Rendez-vous sur nemus.flers-agglo.fr
(rubrique *Se déplacer* - onglet *Vélos*)

Titres & tarifs

VOYAGES OCCASIONNELS

Ticket à l'unité

Valable 1 heure et doit être présenté au conducteur en cas de correspondance*.

1,10€ ✓



10 Voyages

Valable 1 heure et doit être présenté au conducteur en cas de correspondance*.

8 € ✓ ✓ ✓

POUR TOUS

SÉSAME Mensuel

Voyages illimités pendant 1 mois sur tout le réseau Némus.

18 € ✓ ✓



SÉSAME Annuel

Voyages illimités pendant 1 an sur tout le réseau.

180 € ✓ ✓

SCOLAIRES

CAMPUS Annuel (Primaires)

Donne accès aux circuits scolaires et au transport urbain (hors TAD) tous les jours scolaires sauf le mercredi après-midi et le samedi.

45 € ✓ ✓



CAMPUS Annuel (Collégiens, Lycéens, Étudiants)

Donne accès aux circuits scolaires et au transport urbain (hors TAD) tous les jours scolaires sauf le mercredi après-midi et le samedi.

90 € ✓ ✓



Bus



Agence Némus



Boutique en ligne

* Un déplacement «aller/retour» n'est pas une correspondance.

Des tarifs selon vos revenus

• POUR TOUS SELON VOTRE QUOTIENT FAMILIAL CAF

	SÉSAME	
	Mensuel	Annuel
450€ < QF CAF ≤ 650€	9€	90 €
250€ < QF CAF ≤ 450€	4,50€	45 €
QF CAF ≤ 250€	1,80€	18 €

SÉSAME Mensuel : Voyages illimités pendant 1 mois sur tout le réseau Némus.

SÉSAME Annuel : Voyages illimités pendant 1 an sur tout le réseau Némus.

	CAMPUS ANNUEL	
	Primaires	Collégiens, Lycéens, Étudiants
450€ < QF CAF ≤ 650€	22,50 €	45 €
250€ < QF CAF ≤ 450€	11,25 €	22,50 €
QF CAF ≤ 250€	4,50 €	9 €

CAMPUS ANNUEL (primaires) :

Donne accès aux circuits scolaires et au transport urbain tous les jours scolaires sauf le mercredi après-midi et le samedi.

CAMPUS ANNUEL (collégiens, lycéens, étudiants) :

Donne accès aux circuits scolaires et au transport urbain tous les jours scolaires sauf le mercredi après-midi et le samedi.

• COMMENT BÉNÉFICIER DU TARIF RÉDUIT ?

Les tarifs des abonnements **CAMPUS ET SÉSAME** sont basés sur le quotient familial, ils évoluent en fonction des revenus de la famille.

► Pour bénéficier du tarif réduit, présentez votre attestation de paiement CAF (Caisse d'Allocations Familiales) datant de moins de 3 mois mentionnant le nom de tous les enfants bénéficiaires.

► Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF, vous pouvez vous adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune.

Aucun remboursement ne sera effectué (dans le cas d'un changement de quotient familial CAF ou de déménagement...).



Carte Némus sans contact



• CRÉER MA CARTE

La carte Némus sans contact est proposée sous 2 modèles :

- ▶ une carte anonyme (5€),
- ▶ une carte nominative (gratuite).

Pour les cartes nominatives, munissez-vous d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité récente et d'une attestation de paiement CAF < 3 mois (seulement si votre QF CAF ≤ 650 €).

Pour effectuer votre demande de carte, 2 possibilités s'offrent à vous :

- ▶ se rendre à l'agence Némus
- ▶ accéder à l'onglet  depuis la **boutique en ligne disponible sur le portail nemus.flers-agglo.fr**

Une fois votre carte créée, vous pourrez la charger soit en 10 voyages, soit en abonnement (Sésame, Campus) en agence ou sur internet en cliquant sur l'onglet



depuis la boutique en ligne.

• J'AI PERDU MA CARTE

En cas de perte ou de vol, le coût de remplacement de la carte est de 20 €.

• J'AI OUBLIÉ MA CARTE

Vous devez acheter un ticket papier auprès du conducteur au prix de 1,10 €.

• CONSULTER LE SOLDE DE MA CARTE

En scannant le QR Code sur votre carte, accédez à la consultation de votre compte : *nombre de voyages ou durée de validité restants.*



• RECHARGER MA CARTE

- ▶ Sur la boutique en ligne
- ▶ A l'agence Némus
- ▶ A bord des véhicules (uniquement la carte 10 voyages)

• VOYAGER TRANQUILLE !

1. Montez à **l'avant** du véhicule
2. Passez votre carte devant le valideur
3. En cas de correspondance, passez votre carte à nouveau devant le valideur (si c'est dans l'heure vous ne serez pas débité)



JE MONTE JE VALIDE

Les cars régionaux

Les cars régionaux proposent des liaisons entre les différentes villes et bourgs du Calvados et de l'Orne. Les lignes desservant le territoire de Flers Agglo sont les suivantes :

- L10** | Flers - Athis-de-l'Orne - Sainte-Honorine-la-Chardonne
- L12** | Flers - Briouze - Putanges-le-Lac
- L13** | Flers - Tinchebray
- L20** | Alençon - Bagnoles-de-l'Orne - La Ferté-Macé - Flers
- L21** | La Ferté-Macé - Carrouges - Alençon
- L22** | La Ferté-Macé - Champsecret - Domfront
- L25** | Flers - Saint-Bomer-Les-Forges - Domfront - Lonlay-L'Abbaye
- L31** | Argentan - La Ferté-Macé - Bagnoles
- 34** | Flers - Condé-en-Normandie - Thury-Harcourt - Caen



Pour vous déplacer sur Flers Agglo, **vous pouvez emprunter une de ces lignes avec votre titre de transport Némus (sauf la ligne 34) ou l'acheter à bord du car**.

Pour consulter les horaires de ces lignes, rendez-vous sur nemus.flers-agglo.fr (rubrique *Se déplacer* - onglet *Liaisons routières*)

Les trains

Au départ de Flers, Briouze, La Ferté-Macé, le réseau SNCF (ferroviaire et par autocars) permet des liaisons directes vers de nombreuses villes en Normandie et vers Paris.

Pour toute demande d'information ou de service, les conseillers en mobilité **TER NORMANDIE** sont à votre écoute du lundi au samedi de 6h à 21h et les dimanches et jours fériés de 8h à 20h.

Appelez le 0 800 801 801
(service & appel gratuits).



PRIME TRANSPORT

-50% sur votre abonnement

Némus

Votre employeur peut prendre en charge jusqu'à 50% de votre abonnement mensuel ou annuel pour vos trajets entre votre domicile et votre lieu de travail.

1. Achetez votre abonnement mensuel ou annuel à l'agence Némus ou sur la boutique en ligne.
2. Présentez votre justificatif d'achat à votre employeur pour être remboursé.



FORFAIT MOBILITÉ DURABLE

Vous vous rendez au travail en covoiturage ou en VAE ?



Jusqu'à 400€/an*

pris en charge par votre employeur

** Montant maximal exonéré d'impôts et de cotisations sociales*

Le forfait mobilité durable et la prime transport ne sont cumulables que sous le plafond des 400€ annuels.

1. Covoiturez depuis l'application Karos ou louez un VAE.
2. Présentez vos justificatifs de dépenses à votre employeur pour être remboursé.



Némus

Les transports publics de Flers Agglo

RESTEZ CONNECTÉS

| Sur le portail de mobilité

nemus.flers-agglo.fr



PLANIFIER VOS TRAJETS



CONSULTER VOS
HORAIRES DE BUS
EN TEMPS RÉEL



RECHARGER VOTRE
CARTE NÉMUS SUR LA
BOUTIQUE EN LIGNE



RÉSERVER VOS TRAJETS
EN TRANSPORT À LA
DEMANDE

| Sur la page Facebook



@reseauNemus



ÊTRE ALERTÉS
DES PERTURBATIONS
SUR VOTRE LIGNE



SUIVRE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE RÉSEAU



Agence Némus

6, place du Général de Gaulle

61100 Flers

02 33 65 80 80

flers Agglo

transdev
NORMANDIE